

PANORAMA DES PRATIQUES DE DIFFUSION DES SOURCES ORALES SUR LE WEB EN FRANCE

Véronique Ginouvès

Publications de la Sorbonne | « Sociétés & Représentations »

2013/1 n° 35 | pages 59 à 75

ISSN 1262-2966

ISBN 9782859447458

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2013-1-page-59.htm>

Pour citer cet article :

Véronique Ginouvès, « Panorama des pratiques de diffusion des sources orales sur le web en France », *Sociétés & Représentations* 2013/1 (n° 35), p. 59-75.
DOI 10.3917/sr.035.0059

Distribution électronique Cairn.info pour Publications de la Sorbonne.

© Publications de la Sorbonne. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Valorisation patrimoniale et processus de publicisation : quand les archives circulent

Véronique Ginouvès

Panorama des pratiques de diffusion des sources orales sur le web en France

En France, l'histoire des pratiques de l'enregistrement de terrain, comme de leur conservation, nous est décrite avec précision de ses prémisses jusqu'à la fin du xx^e siècle¹. Deux évènements majeurs sont venus brouiller la perception de cette histoire au tournant du xxi^e siècle. Le premier est associé à celui de l'évolution des technologies qui a bouleversé plusieurs aspects du paysage, fait apparaître de nouveaux acteurs et de nouvelles problématiques. En effet, les enquêtes enregistrées, en tant qu'outils méthodologiques, ont été confinées à la sphère scientifique des chercheurs des sciences humaines et sociales (SHS) jusqu'à ce que le numérique facilite la prise de son et sa restitution. Les collecteurs se sont alors multipliés tandis que les heures d'enquêtes de terrain enregistrées augmentaient de façon exponentielle. Le second événement est lié à l'histoire des pratiques de la collecte. Ce mouvement a été amplifié, dans

1. Pour une histoire de la constitution des fonds sonores en France jusqu'à la fin des années 1990, se reporter à l'ouvrage de Florence Descamps, François Monnier et Dominique Schnapper, *L'Historien, l'archiviste et le magnétophone : de la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, coll. « Histoire économique et financière de la France », 2005. Il est en libre accès depuis novembre 2011 (<http://igpde.revues.org>). À cet ouvrage s'ajoutent divers rapports, études et répertoires dont l'article de Laurence Pierre, « Archives sonores : la mode est aux rapports », *Bulletin de liaison des adhérents de l'AFAS*, n° 26, 2004 (<http://afas.revues.org/74>) ou le répertoire d'Agnès Callu et Hervé Lemoine, *Patrimoine sonore et audiovisuel français entre archives et témoignages : guide de recherche en sciences sociales*, vol. 7, Paris, Belin, 2005, et dont on peut lire la chronique de Valérie Vignaux, « Agnès Callu, Hervé Lemoine (dir.), "Patrimoine sonore et audiovisuel français, entre archives et témoignages, guide de recherche en sciences sociales" », 1895, *Revue de l'association française de recherche sur l'histoire du cinéma*, n° 46, 2005, p. 144-146 (<http://1895.revues.org/1872>). Florence Descamps, « La place et le rôle du collecteur de témoignages oraux », *Bulletin de liaison des adhérents de l'AFAS*, n° 28, 2006, p. 2-13 (<http://afas.revues.org/1514>).

les années 1990, par une très forte demande sociale et culturelle autour de la mémoire orale, en France² et dans le monde entier³. En quelques années, l'entretien enregistré du domaine des sciences humaines et sociales est passé d'une pratique confidentielle à un usage banalisé. Les centres de ressources chargés de conserver et de valoriser ce type de document étaient rares, aujourd'hui ils sont des centaines, physiques ou virtuels, qui proposent la mise en ligne de corpus anciens ou récents. Pour autant, les archives sonores sont toujours dispersées, difficiles à repérer, rarement exploitées et, quand elles sont accessibles, leurs formes éditoriales et leurs formats de description sont trop souvent éloignés des standards en vigueur. À cela s'ajoute le caractère éphémère de nombreux sites web et le faible usage de la documentation de l'histoire des projets électroniques. Cet article essaie de dresser une cartographie des corpus sonores, en France, sur Internet à l'aube du XXI^e siècle, en se limitant aux enquêtes orales enregistrées du domaine des sciences humaines et sociales, conservées dans des centres de ressources français et décrites dans de grands ensembles organisés⁴. Au-delà du simple état des lieux, l'objectif est aussi d'explicitier les enjeux documentaires, juridiques et éthiques de la mise en ligne des données sonores.

Où repérer sur Internet les documents sonores enregistrés sur le terrain par des collecteurs français? Les quatre grands portails⁵ qui offrent aux internautes des catalogues collectifs de sources orales révèlent l'extrême diversité de ces archives comme de leur traitement. Ces corpus sonores se déploient dans des environnements très différents aussi bien du côté de leurs producteurs (société civile, administrations ou entreprises, collectivités locales, territoire), que des témoins (qu'il s'agisse des élites ou des anonymes) ou encore de l'organisation des données (du bricolage à la structuration en XML la plus pointue). Ils mobilisent également des acteurs institutionnels et collectifs divers, dispersés sur l'ensemble du territoire national (centres d'archives, musées, administrations, entreprises, associations, collectivités locales, laboratoires de

2. Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997, p. 4751.

3. Voir la « Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco ratifiée par 80 pays dans le monde », (<http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=FR>. Pour cette contribution, les sites ont été consultés le 9 novembre 2012).

4. Les bases de documents sonores édités (le dépôt légal des documents sonores édités en France est accessible sur <http://www.bnf.fr>), comme les projets de mises en ligne de documents diffusés par les canaux radiophoniques (le dépôt légal des documents radiophoniques est accessible sur <http://www.ina.fr>), les enregistrements de conférences, de concerts des universités, des musées ou encore les expositions virtuelles, utilisant le son, qui fleurissent sur le web n'y seront donc pas signalés.

5. Il s'agit du Portail du patrimoine numérique (ministère de la Culture), du Portail du patrimoine oral (FAMDT), du Portail des langues de France (DGLF) et du portail Mémoire orale des métiers de l'industrie et des réseaux mené par l'association pour l'histoire des chemins de fer (AHICF), l'Institut pour l'histoire de l'aluminium (IHA) et l'Association pour l'histoire de l'électricité (Electra).

recherche, chercheurs individuels, passionnés, artistes), dotés de visibilité et de moyens extrêmement inégaux.

Partir des objectifs des collectes à l'origine de la création de ces archives peut être un moyen transversal d'en rendre compte. En effet, les intentions ou les motivations de ceux qui ont constitué ces ensembles sonores, marquent profondément cette archive et induisent souvent des modes de partage. Les quatre types proposés ici peuvent s'imbriquer à l'occasion mais renvoient généralement à une institution archivistique et à un modèle de diffusion particulier : archives scientifiques, archives patrimoniales, archives commémoratives et archives du cœur.

Les archives scientifiques

Les archives orales scientifiques décrites ici ont été produites par les chercheurs publiants, à partir d'entretiens de terrain qu'il s'agisse d'une thèse, d'un programme de recherche, d'un article ou d'une monographie. Les objectifs, à l'origine de la création des collections, sont clairement d'organiser et de conserver la source qui documente leur recherche. Mais l'objectif se limite rarement à celui de l'administration de la preuve. Soucieux de mieux faire connaître cette source, le dépôt du chercheur est souvent accompagné d'une démarche de mise à disposition dans le but d'impulser la réutilisation de ces enregistrements dans le cadre de nouvelles recherches, de recoupements avec d'autres archives ou d'observations ultérieures. Pour que cela fonctionne, il faut que soit clairement explicité le contexte de la recherche et la démarche scientifique. Chaque discipline de sciences humaines et sociales a le plus souvent préféré créer son propre espace de diffusion, même si l'intérêt pour la pluridisciplinarité et les possibilités de mise en commun des coûts du travail d'archivage ont pu entraîner des regroupements de corpus au sein de phonothèques de recherche implantées sur des campus universitaires.

De même qu'au début du *xxi*^e siècle après avoir été parmi les premiers à mettre en œuvre les possibilités techniques offertes par l'invention de l'enregistrement sonore⁶, les linguistes ont été précurseurs dans la création d'outils électroniques pour mettre à la disposition de leurs chercheurs des corpus oraux nécessaires à leur étude. D'abord en proposant des inventaires en ligne⁷ mais aussi en bâtissant plusieurs sites offrant un accès direct aux ressources orales.

6. En 1911, au sein de l'université, Ferdinand Brunot crée les Archives de la parole.

7. Voir http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/recherche/corpus_parole/Inventaire.pdf.

Ainsi, dès 2006⁸, le portail « Corpus de la parole⁹ » destiné au grand public a été créé, tandis que le CRDO (Centre de ressources sur la description de l'oral)¹⁰ proposait des outils en direction des chercheurs, en s'appuyant sur le Lacito¹¹ et le Laboratoire paroles et langage (LPL)¹². En 2012, des dizaines de corpus oraux sont ainsi diffusés sur les sites du CoCoON (Collections de corpus oraux numériques) et du SLDR (Speech and Language Data Repository).

Les sociologues et les architectes du Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain (CRESSON)¹³ mettent en ligne leurs sources sur les ambiances architecturales et urbaines¹⁴, proposant également une géolocalisation des sons à partir du lieu de production. Le projet est accompagné d'un carnet de recherche collectif, *Le Cresson veille*¹⁵, sur la plateforme Hypotheses.org¹⁶ qui offre l'opportunité de valoriser et de mieux contextualiser les archives au moment de leur mise en ligne.

S'il y a peu d'autres exemples, chez les sociologues, de bases de données spécialisées telles que les linguistes les ont mises en place, ils se sont pourtant très tôt préoccupés de l'accès aux sources qualitatives. Au début des années 2000, quand les questionnements sur les corpus numériques pointaient à peine, ce sont eux qui évoquaient la nécessité de cartographier les archives, dénonçant la disparition de grandes collections et s'interrogeant sur la qualité des accès de celles qui étaient déposées dans des institutions. Deux rapports, publiés à quelques années d'intervalles (2001 puis 2003) attestent de cet intérêt¹⁷. Ils

8. Sur le site « Corpus de la parole » il n'y a pas d'historique qui date le projet mais des comptes rendus en ligne de groupes de travail du ministère de la Culture datant de 2006 et les présentations du projet sur la revue *Langues et cités*, n° 6 (mai 2006), permettent de dater le début du projet en 2004 et les premières mises en ligne autour de 2005 (<http://corpusdelaparole.in2p3.fr>).

9. Ce portail, constitué dans le cadre de la Direction générale de la langue française (DGLF), est documenté par Olivier Baude et Michel Jacobson. Michel Jacobson et Olivier Olivier, « Corpus de la parole : collecte, catalogage, conservation et diffusion des ressources orales sur le français et les langues de France », *Traitement automatique des langues*, vol. 52, n° 3 (2001) [<http://atala.org/Corpus-de-la-parole-collecte>].

10. Les Centres de ressources numériques (CRN) ont été créés par le CNRS en 2005 sur différents supports.

11. Voir <http://lacito.vjf.cnrs.fr>.

12. Voir <http://www.lpl.univ-aix.fr>.

13. Voir <http://doc.cresson.grenoble.archi.fr/opac>.

14. Depuis 2010.

15. Voir <http://cv.hypotheses.org>.

16. La plateforme de carnets de recherche en sciences humaines et sociales, Hypotheses.org, a été créée par le Cléo (Centre de recherche pour l'édition électronique ouverte); elle était riche de 550 carnets en novembre 2012.

17. Le premier rapport, édité en 2001, a été diffusé par le laboratoire Printemps (Professions, Institutions, Temporalités). Le second, rédigé par Françoise Cribier et Élise Feller, a été réalisé dans le cadre du LASMAS, devenu le centre Maurice-Halbwachs (Unité mixte CNRS-EHESS-ENS-université de Caen) en 2006. Laboratoire Printemps (ESA 8085), *Faisabilité d'une banque de donnée quantitative en sciences humaines et*

ont, sans nul doute, suscité assez d'impact pour œuvrer pour toutes les autres sciences humaines et sociales. Si le rapport du Laboratoire Printemps a connu une diffusion confidentielle, celui de Françoise Cribier et Élise Ferrer a été largement diffusé. Ce rapport a peut être même permis que certains corpus refassent surface et puissent être numérisés, traités, rendus accessibles¹⁸.

Les ethnomusicologues ont, eux aussi, eu recours très tôt aux enregistrements de terrain. Ils ont adossé leur discipline à de grandes institutions¹⁹, constituant de magnifiques collections sonores. Le LESC (laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative)²⁰ au sein duquel a été intégré le CREM (Centre de recherche en ethnomusicologie)²¹ est l'héritier des collections déposées au Muséum d'histoire naturelle dans le département d'organologie musicale du musée d'Ethnographie du Trocadéro²². Pour accéder à ces collections qui remontent au début du siècle comme aux collectes contemporaines²³, un nouvel outil web a été lancé en 2010 sous le nom de TELEMETA²⁴.

sociales, doc. dactylogr., 2001. Voir aussi, Françoise Cribier et Élise Ferrer, *Rapport sur la sauvegarde des données qualitatives des sciences sociales : projet de conservation des données qualitatives des sciences sociales recueillies en France auprès de la « société civile », pour le ministère délégué à la Recherche et aux Nouvelles Technologies*, LASMAS, 2003 (www.cmh.ens.fr/greco/rapport/Rapdonneesqualita.pdf).

18. Ainsi les sociologues signalaient la disparition de parties entières d'ensembles enregistrés dans le cadre des actions concertées du CNRS ; parmi elles, entre autres, les enregistrements réalisés entre 1961 et 1965 à Plovezet sous la direction d'Edgard Morin. Ils ont, depuis, été numérisés et font désormais l'objet d'un programme de recherche-action et de restitution auprès des Plovézétiens publié sur Plozarch, depuis janvier 2010 (<http://plozevet.hypotheses.org>).

19. Bernard Lortat-Jacob, « L'ethnomusicologie en France », *Acta Musicologica*, vol. 62, n° 2-3 (1990), p. 289-301.

20. Le LESC est une unité mixte de recherche du CNRS et de l'université Paris-Ouest Nanterre-La Défense (UMR 7186).

21. Voir <http://www.crem-cnrs.fr/presentation>.

22. Ce département, dirigé par André Schaeffner à partir de 1932 au sein du Muséum d'histoire naturelle a abandonné toute mission de collecte et de conservation des archives ethnologiques lorsqu'il a été transféré vers le musée du Quai Branly en 2006.

23. Le CREM conserve plus de 3500 heures d'enregistrements de terrain non publiés issus des cinq continents, dont quatre cents cylindres enregistrés lors de l'Exposition universelle de Paris pour le compte de la Société d'Anthropologie de Paris. Léon Azoulay, « Les musées et archives phonographiques avant et depuis la fondation du musée phonographique de la société d'anthropologie en 1900 (communication faite à la séance du 2 novembre 1941) », *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, vol. 2, n° 1, 1911, p. 450-457 (en ligne : DOI 10.3406/bmsap.1911.8369) ; Léon Azoulay, « Liste des phonogrammes composant le Musée phonographique de la Société d'anthropologie », *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, vol. 3, n° 1, 1902, p. 652-666 (en ligne : DOI 10.3406/bmsap.1902.6077).

24. TELEMETA a été conçu par la société Parisson (<http://parisson.com>) en 2007 avec le soutien du ministère de la Culture et du TGE Adonis (CNRS). Le logiciel propose un accès aux notices tout en affichant le sonogramme. Joséphine Simonnot, « TELEMETA, un projet web pour les archives sonores de la recherche », *Bulletin de liaison des adhérents de l'AFAS*, n° 36, 2011 (<http://afas.revues.org/2621>).



Ill. 1 – Bill Smith (chercheur au KOAC - Oregon State Board of Higher Éducation) avec un magnétophone portable à bande en 1955; université de l'Orégon (HC2966).

Sur les campus universitaires, ceux qui utilisaient l'enquête de terrain pour documenter leurs recherches se sont parfois associés pour créer des outils en vue de la diffusion de leurs sources. La phonothèque de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH) a été constituée dans la filiation directe de celle créée en 1979 au sein du CREHOP²⁵. Intégrée en 1997 au sein de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, elle a alors accueilli les collections sonores des neuf autres laboratoires constitutifs de la Maison, étendant ainsi son périmètre documentaire à l'ensemble des disciplines de sciences humaines et sociales et s'ouvrant sur la Méditerranée. Elle a choisi, en août 2010, d'éditorialiser les notices documentaires décrivant les enquêtes enregistrées sur un carnet de recherche collectif accompagnant le chercheur-enquêteur (<http://phonotheque.hypotheses.org>)²⁶.

25. Au sein du CREHOP (Centre de recherche et d'étude sur l'histoire orale et les parlers régionaux) Philippe Joutard, historien moderniste, travaillait sur la représentation de l'histoire des Camisards et Jean-Claude Bouvier utilisait la source orale pour la rédaction d'un atlas ethnolinguistique provençal. Philippe Joutard, « Historiens, à vos micros! Le document oral, une nouvelle source pour l'histoire », *L'Histoire*, n° 12 (mai 1979), p. 106-113. Le CREHOP a d'abord été intégré au sein d'un groupement de recherche « Espaces et méditerranée » qui a lui même intégré l'UMR TELEMME en 1994. L'UMR est accueillie par la MMSH depuis 1997. La phonothèque de la MMSH conserve et met à disposition aujourd'hui 5 500 heures d'enquêtes orales numérisées, dont plus de 1 000 sont en ligne dans le respect des questions juridiques et éthiques.

26. Depuis 2011 les *Carnets de la phonothèque* reçoivent une moyenne de 13 000 visiteurs par mois.



Ill. 2 – Billet sur *Les Carnets de la Phonothèque*, une nouvelle manière de contextualiser les notices documentaires et de permettre l'écoute en ligne. Ici une présentation d'un extrait du fonds « Marceau Gast ».

Depuis quelques années désormais, les institutions de la recherche encouragent l'accès des sources produites à l'issue de programmes de recherche et le dépôt sur des archives ouvertes²⁷ des articles publiés dans ce cadre. Une des restitutions récentes (2010) particulièrement intéressante dans le cadre de l'ANR (Agence nationale de la recherche) est sans nul doute celle des *Mémoires européennes du Goulag*²⁸, dont les enquêtes enregistrées portent sur la période 1939-1953. Il est possible, sur le site, d'écouter des témoignages tout en feuilletant des photographies prises au cours de la vie des témoins, des films ou des documents d'archives privées et publiques. Mais la communauté des archives audiovisuelles attend également beaucoup des projets financés dans le cadre du grand emprunt et des « investissements d'avenir » puisque, parmi les premiers Equipex sélectionnés en sciences humaines et sociales, l'un d'entre eux, pensé par l'historien Denis Peschanski, porte sur les archives orales et audiovisuelles. Il prévoit de créer une « plateforme multi-factorielle, multi-échelle et multi-disciplinaire pour la mémoire individuelle et la mémoire sociale, basée sur des témoignages écrits, oraux et audio-visuels de deux tragédies de l'histoire contemporaine, la Seconde Guerre mondiale et les attentats du 11 septembre

27. Voir http://www.agence-nationale-recherche.fr/magazine/actualites/detail/?tx_tnews%5Btt_news%5D=159.

28. Voir <http://museum.gulagmemories.eu>.

2001²⁹ ». Difficile de savoir si des outils collectifs résulteront de ce projet, et lesquels, mais jamais les archives audiovisuelles et sonores n'auront bénéficié de financements d'une telle ampleur dans le cadre de la recherche.

Les archives patrimoniales

La typologie « archives orales patrimoniales » renvoie ici aux institutions, publiques ou privées, qui ont été créées dans le but de collecter, engranger, conserver et diffuser ce type d'archive. Le site phare en est Gallica³⁰ qui dans sa rubrique « Paroles et musiques » propose l'écoute en ligne de plus de deux mille documents sonores³¹. Toutefois, les notices affichées sont très hétérogènes et la recherche avancée, comme les filtres, ne permettent pas de préciser leurs formes. Il est donc difficile de produire une synthèse sur les enregistrements de terrain accessibles mais il semble que la plus grande partie des archives inédites présentées soient celles des « Archives de la parole » créées en 1911³². Nombreuses sont les archives encore inédites conservées à la BnF dont la mise en ligne est attendue comme les enregistrements issus de plusieurs missions internationales³³, les enquêtes de Roger Devigne³⁴ ou de celles de Geneviève Massignon³⁵.

29. Ce très grand équipement, dont le financement de 2 700 000 euros a été retenu en 2010 sous le nom de Matrice.

30. Voir <http://gallica.bnf.fr>.

31. Il y en avait 1067 en 2010, 1729 en 2011, 2107 en 2012 à la même période. En 2009, sur la première version de Gallica, il n'y avait alors que 79 documents sonores en ligne.

32. 157 phonogrammes sur Gallica en octobre 2012 présentent le travail de Ferdinand Brunot, linguiste à l'initiative du projet, qui a enregistré au début du xx^e siècle à travers la France des voix prestigieuses (écrivains ou orateurs) mais aussi des hommes et des femmes dans les campagnes, parlant, contant, chantant en langue régionale.

33. Il y a par exemple parmi les plus anciens enregistrements ethnographiques déposés à la BnF, ceux de Louis Girault, Bolivie (indiens Aymara, département de La Paz et d'Oruro), les missions Carl et Petit (Hoggar-Tibesti) ou celles de Demesse-Huchin (Moyen-Congo).

34. Certaines étaient déjà accessibles sur le premier site Gallica et leur ancienneté devrait permettre de les diffuser au moins en partie librement : Alpes-de-Haute-Provence (1939), Languedoc-Pyrénées-Roussillon (1942), Normandie-Vendée (1946).

35. La collecte de Geneviève Massignon comprend 300 bandes magnétiques, 50 boîtes d'archives (photographies, carnets de route, manuscrits, questionnaires, etc.), 9 fichiers traitant des enregistrements recueillis entre 1947 et 1965. Elle concerne : le Canada et en particulier l'Acadie (deux missions 1946/1947 et 1961, 90 heures d'enregistrement), la France avec des collectes linguistiques (pour l'Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest) et de folklore sur les contes et les chansons populaires (Ouest, Bretagne et Corse). En 1988 le département de l'audiovisuel de la BnF a reçu en don l'intégralité des travaux de Geneviève Massignon (texte, image, son entre 1946 et 1965). La donation a été signée officiellement en 1985.

Afin d'accélérer la numérisation patrimoniale, le ministère de la Culture à travers la Mission recherche et technologie (MRT) puis le Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie (DREST) a mis en place dès 1999 un financement sur la numérisation des archives sonores³⁶ tourné principalement vers les collectivités locales à travers le Plan national de numérisation (PNN). La demande institutionnelle du PNN est claire : pas de financement sans mise en ligne. Une consigne qui a permis de diffuser de nombreux corpus sonores certes, mais souvent au détriment de leur traitement documentaire, qui n'entrait pas dans ce financement, et surtout de la sauvegarde de collections qui, pour des raisons éthiques ou juridiques, ne peuvent être mises en ligne. Le Portail du patrimoine numérique donne ainsi à voir un paysage particulier où certaines collections sont exclues. Ce portail demeure toutefois celui qui offre le panorama le plus complet des centres de ressources sonores en France en 2012³⁷. À y regarder de plus près, bien peu ont réellement mis leurs archives sur le web. Le projet le plus ancien et le plus abouti est sans nul doute celui de Mémoire vivante de Picardie, initié en 1992 par le conseil régional³⁸ sur trois départements (Aisne, Oise, Somme). Les archives départementales développent également, et de plus en plus, ce type de service. Toutefois, pour y accéder, il faudra interroger séparément³⁹ les catalogues des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône, du Cantal, de la Dordogne, du Morbihan, du Maine-et-Loire, de la Sarthe⁴⁰, du Tarn, du Val-de-Marne et du Vaucluse.

Les archives de l'ancien MNATP, devenu le musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM)⁴¹ en 2005, ont également bénéficié du PNN et sont présentées sur le Portail du patrimoine numérique. Le

Elle comporte trois clauses conditionnelles : (1) que l'ensemble du fonds reste groupé à la phonothèque ; (2) qu'il soit accessible aux chercheurs ; (3) que sa thèse « La chanson populaire en Acadie » soit publiée par la BnF. Pour plus de détails sur ce département de la BnF, Pascal Cordereix, « Les fonds sonores du département de l'Audiotvisuel de la Bibliothèque nationale de France », *Le Temps des médias*, vol. 5, 2005, p. 253-264 (en ligne : DOI 10.3917/tdm.005.0253).

36. Voir <http://www.numerique.culture.fr>.

37. À la date du 31 octobre 2012, on y trouvait 24 « sonothèques » répertoriées, proposant 111 collections sonores.

38. Plus de 300 heures sont disponibles sur <http://www.memoirevivante-picardie.org>.

39. Pour plus d'information sur les services d'archives départementaux et les projets de mise en ligne des archives sonores : <http://phonothèque.hypotheses.org/5253> et <http://phonothèque.hypotheses.org/5281>.

40. La Sarthe propose un catalogue conséquent, créé en 2003 avec l'appui de l'association « Fréquence Sillie », accessible sur <http://www.fonds-sonores-archives.sarthe.com>.

41. Le musée national des Arts et Traditions populaires est devenu, en 2005, le musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (<http://www.musee-europemediterranee.org>).

MuCEM a hérité d'un riche fonds sonore constitué de documents provenant de missions sur le terrain de Claudie Marcel-Dubois⁴² dès la fin des années 1930. Ces collections sont longtemps restées confidentielles. Elles doivent à l'ingéniosité de Florence Gétéreau⁴³, alors conservatrice du département de la musique et de la parole au MNATP, leur redécouverte et leur diffusion au plus grand nombre. Grâce aux usages débutants de la copie numérique par les phonothèques à la fin des années 1990, elle a fait en sorte que les archives puissent être écoutées là où elles avaient été créées, en s'appuyant localement sur les centres de documentation spécialisés. Puisque pour la plupart ces archives étaient en langue vernaculaire et liées aux sociétés savantes locales, elle a compris que les archivistes qui pourraient le mieux les traiter seraient ceux des régions. Des conventions ont été établies pour déposer les parties des fonds qui concernaient les territoires d'Aquitaine, Bourgogne, Bretagne, Catalogne, Cévennes, Larzac, Midi-Pyrénées, Manche, Pays basque et Provence, en échange de leur analyse.

Les archives de répertoire (musique, chant, conte) telles que le MNATP les collectait, se sont longtemps taillées la part du lion dans la constitution des fonds sonores patrimoniaux. Ces archives, souvent créées dans un contexte identitaire, font l'effet d'une forte demande de consultation de la part des chanteurs et des musiciens qui se nourrissent de la transmission orale. Lorsque l'intérêt du monde de la recherche pour les collectes sur le territoire français s'est altéré, ce sont des associations régionales qui ont lancé des campagnes d'enregistrements à partir des années 1970. Plusieurs centres de ressources ont été conçus sur l'impulsion du mouvement folk⁴⁴ puis, à partir des années 2000, ils se sont appuyés sur la convention de l'Unesco sur le patrimoine immatériel pour redynamiser leurs activités autour des sources orales. Si, faute de financements stables, les moyens techniques ne leur ont pas toujours permis de développer des services adéquats, en 2012 ils sont nombreux à faire entendre

42. Marie-Barbara Le Gonidec, « Les archives sonores du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM), ancien musée national des Arts et des Traditions populaires (MNATP) », *Bulletin de liaison des adhérents de l'AFAS*, n° 35, 2010 (<http://afas.revues.org/2582>).

43. Conservateur du patrimoine pendant vingt-cinq ans, Florence Gétéreau a été responsable du département de la Musique et de la Parole au MNATP de 1993 à 2003. Elle est aujourd'hui directeur de recherche au CNRS et dirige depuis 2004 l'Institut de recherche sur le patrimoine musical en France (UMR 200 CNRS/Culture/BnF).

44. Bénédicte Bonnemason et Véronique Ginouvès, « Les phonothèques de l'oral. Collecter, documenter et valoriser les musiques traditionnelles », *Bulletin des bibliothèques de France*, vol. 47, n° 2 (2002), p. 60-65 (<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-02-0060-00>). Bénédicte Bonnemason, Véronique Ginouvès et Véronique Pérennou, *Guide d'analyse documentaire du son inédit : pour la mise en place de banque de données*, Saint-Jouin-de-Milly-Paris, Modal : AFAS, coll. « Modal poche » (Saint-Jouin-de-Milly), 2001.

les répertoires en ligne. Pour être plus efficaces, ils se sont associés au sein du réseau de la Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles (FAMDT) : en Auvergne avec l'AMTA⁴⁵, en Bretagne avec Dastum⁴⁶, en Corse (*Repertorium* - Médiathèque du centre culturel Voce⁴⁷), dans le Sud-Ouest de la France (Son d'Aqui⁴⁸ et le Centre occitan des musiques et danses traditionnelles Toulouse Midi-Pyrénées⁴⁹), en Bourgogne (Maison du patrimoine oral⁵⁰) ou en Provence⁵¹. Un corpus gigantesque, que les artistes ne se privent pas d'utiliser. Contre toute attente, les identités régionales ont alors poussé à plus d'unité, qu'il s'agisse de la structuration des données comme de l'utilisation de formats d'échanges internationaux. Organisées en pôle associé à la Bibliothèque nationale de France (BnF) depuis 1999, ces associations ont publié dès 1994 un *Guide d'analyse documentaire du son inédit*⁵². Elles ont créé en 2010⁵³ un Portail du patrimoine oral⁵⁴ qui regroupait, en 2012, quatre centres de ressources et donnaient accès à quelques 90 000 références.

Les archives commémoratives

Les archives orales commémoratives portent principalement sur des personnalités ou des événements. Mais en plus de l'objectif de célébration, les acteurs de ces archives sont aussi à la recherche d'une éthique. Celles-ci sont parfois en lien avec des diasporas qui ont la volonté de garder la mémoire de certains événements historiques. Les trois exemples qui suivent montrent les difficultés

45. L'agence musicale des musiques traditionnelles d'Auvergne participe au Portail du patrimoine oral à travers la Maison du Patrimoine oral. L'AMTA présente par contre une éditorialisation contextualisée d'une sélection d'extraits sonores sur son blog dans la rubrique « La mélodie de la semaine » (<http://lafeuilleamta.fr/category/a-lire/la-melodie-de-la-semaine>).

46. Créée en 1972, cette association met en ligne plus de 10 000 heures de son. Cf. <http://www.dastum.net>.

47. Voir <http://www.repertorium.vocecumune.org>.

48. Voir <http://www.sondaqui.com>.

49. Voir <http://cocmdt.dyndns.org>.

50. Voir <http://www.patrimoine-oral-bourgogne.org>.

51. En Provence ARCADE (<http://www.arcade-paca.com>), agence des arts du spectacle Provence-Alpes-Côte d'Azur a dévolu à la phonothèque de la MMSH la fonction d'archivage, de mise à disposition et de valorisation des collectages musicaux en région.

52. Ce guide a été réédité en 2001 puis traduit en langue espagnole en 2008 et publié par la bibliothèque et les Archives nationales de Colombie.

53. Le protocole OAI-PMH (Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting).

54. Le portail du patrimoine oral a été créé sur l'impulsion de la BnF et de la FAMDT, en collaboration avec la phonothèque de la MMSH : <http://www.portaildupatrimoineoral.org>.

de diffusion de ce type de sources. Si certains ont mené à bien leur projet, d'autres en voulant tendre vers une inaccessible exhaustivité ou en retardant le passage du travail de mémoire au travail de l'histoire, n'ont pas réussi à mettre en ligne les paroles collectées.

Les réalisations de corpus de témoignages de déportés ou de résistants dans les Centres d'histoire de la Résistance ou de la déportation comme au sein de départements d'archives départementales ou communales sont nombreuses. La Fondation pour la mémoire de la déportation⁵⁵ (FMD) a ainsi enregistré des centaines de témoignages d'anciens déportés ou internés avant de venir enrichir les fonds des Archives nationales. Il est signalé sur le site que la centaine d'entretiens ne pourra pas être accessible « tant que le programme de recueil [sera] en cours et que les opérations de conservation des enregistrements ne [seront] pas menées à terme⁵⁶ ». Le Centre de documentation historique sur l'Algérie (CDHA) signale également sur son site avoir réalisé depuis les années 1990⁵⁷ plus de 150 entretiens recueillis auprès de ceux qui ont vécu en Afrique du Nord avant 1962. Ici, pas de note méthodologique sur la production de la collecte mais plutôt un engagement historiographique, présenté à travers la notice biographique de l'historien/enquêteur⁵⁸ : Jean Monneret.

Le Conservatoire des mémoires étudiantes (CME) regroupe sous forme associative des institutions patrimoniales et des professionnels de la conservation comme d'anciens responsables du mouvement étudiant et des chercheurs. L'objectif est de mettre en réseau les différents acteurs souhaitant s'impliquer dans la sauvegarde et la valorisation des archives et mémoires étudiantes. Des programmes de collecte de témoignages de militants étudiants ont été mis en place à partir d'entretiens de récit de vie semi-directifs. Ce projet a donné lieu à une base de données⁵⁹ qui contextualise les entretiens avec des archives textuelles, iconographiques et filmiques.

55. Voir <http://www.fmd.asso.fr>.

56. Informations sur le programme de collecte : http://www.fmd.asso.fr/web/index.php?id_contenu=55&lang=lang1.

57. Voir <http://www.cdha.fr/temoignages>.

58. Voir <http://www.jean-monneret.com>.

59. Voir <http://www.cme-u.fr>.

Les archives du cœur

Enfin, il y a les archives du cœur. Nommées ici en hommage au projet de Boltanski qui enregistre les battements de cœur⁶⁰ – les siens et ceux des autres – et les met en ligne; on pourrait aussi les nommer identitaires, sociales ou artistiques... Il s'agit d'un type d'enregistrement qui ne cesse de croître. Elles peuvent apparaître comme une forme de cheminement des archives précédentes, sauf qu'il ne s'agit plus tant de commémorer que de donner à vivre. Centrées sur la connaissance de soi ou d'un groupe, leur objectif est de faire exprimer aux témoins leurs vécus et leurs ressentis. Ces enregistrements sont souvent engagés dans le cadre d'événements qui viennent bouleverser un quartier, un groupe social ou professionnel en assumant une visée cathartique⁶¹.

L'Association pour l'histoire des chemins de fer en France (AHICF) se présente elle-même comme l'association des « professionnels du rail, ceux de la recherche en sciences humaines et sociales et du patrimoine culturel, et tous ceux qui aiment le train ». Le corpus sonore a été réalisé par et sur le personnel de la SNCF et son entreprise. L'AHICF s'est ensuite associée à l'Institut pour l'histoire de l'aluminium et à la fondation EDF pour créer l'association Mémoire orale de l'industrie et des réseaux. Elle donne accès à une centaine d'enregistrements de témoignages recueillis depuis les années 1990⁶² à travers un catalogue collectif⁶³. L'internaute y découvre la réalité des métiers de l'industrie et des réseaux : lamineurs, agents de maîtrise, ingénieurs ou directeurs dans les usines d'aluminium, cadres d'EDF, cantonniers ou ouvriers des ateliers de la SNCF relatent leur quotidien, mettent en perspective leur vie professionnelle et expliquent le contenu et l'évolution de leurs métiers.

Autre exemple, le métier des libraires, sur le site Mélico – Mémoire de la librairie contemporaine⁶⁴. Lancé en 2008 et hébergé par le Syndicat de la librairie française, le projet Mélico interroge des personnes qui font vivre les lieux du commerce du livre, « en s'attachant à questionner les valeurs, les compétences associées aux métiers exercés ainsi que les évolutions liées aux mutations des environnements socio-économiques et des territoires de la librairie ».

60. Voir <http://www.benesse-artsite.jp/en/boltanski>. Voir aussi Fukuzumi Ren, « The Making of Christian Boltanski's Les Archives du Cœur », *Naoshima Note*, n° 2, 2011, p. 14-15.

61. Traduction de David Billa (mai 2012), <http://ogijima.fr/archives-coeur-boltanski>.

62. Cent cinq entretiens étaient en ligne le 31 octobre 2012.

63. Voir <http://www.memoire-orale.org>.

64. Voir <http://melico.org/>.

Les entretiens font ensuite l'objet d'un montage, d'une transcription et d'une mise en ligne.

Cette présentation est loin d'être exhaustive. Si elle donne à voir la diversité et la richesse de ces fonds sonores comme l'accélération des dépôts, elle ne cache pas les nombreuses zones d'ombres qui font obstacle à une cartographie satisfaisante ou à une possible réutilisation de ces sources. Non seulement les catalogues collectifs qui permettraient un accès direct aux archives sonores et des comparaisons de corpus ne sont pas encore ancrés dans les usages mais la mise en ligne elle-même des fichiers sonores est rarement aboutie, malgré les injonctions des institutions qui financent les numérisations.

La question des catalogues collectifs et de l'accès structuré aux données est aujourd'hui centrale pour que les archives sonores puissent trouver leur place dans les recherches sur les moteurs généralistes et académiques. Or trop souvent l'acte de numérisation paraît suffisant à l'archiviste. Les modes de valorisation isolées se multiplient, offrant un paysage documentaire morcelé que l'on peut difficilement référencer. En effet, les professionnels de l'information oublient trop souvent que le fichier numérique mis en ligne doit pouvoir être cité facilement si l'on veut pouvoir comparer des ensembles, les signaler dans des publications ou tout simplement y revenir régulièrement.

Des perspectives encourageantes pour sortir les archives sonores de leur confidentialité et apporter un soutien aux phonothèques émergent à travers les nouvelles plateformes techniques qui proposent des outils de coopération. Ainsi, Hypotheses.org a-t-elle été adoptée par plusieurs centres de ressources pour valoriser leurs archives, bénéficiant, à travers elle, du formidable travail de référencement du Cléo⁶⁵ et de son moteur de recherche. Les « carnetiers » commencent à proposer des écoutes en ligne contextualisées, en lien – ou pas – avec des bases de données et plusieurs milliers de lecteurs et d'auditeurs⁶⁶ découvrent, écoutent, questionnent, commentent désormais sur les « Carnets de recherche » des extraits d'archives sonores. Associées au moissonnage des données, les notices décrivant les archives sonores émergent enfin dans les usages de recherche des internautes et des chercheurs en SHS⁶⁷.

Mais la richesse de la description des sources orales a peu de valeur sans une écoute associée en ligne. Pour la rendre possible, il est nécessaire que les

65. Le Centre pour l'édition électronique ouverte.

66. Les statistiques des différentes plateformes du Cléo sont disponibles à tous sur : <http://statistiques.cleo.cnrs.fr>.

67. Le moteur Isidore présente, depuis 2012, plusieurs grandes sources audiovisuelles et sonores : celles du CREM, du portail Manioc, de la phonothèque de la MMSH, du SLDR et bientôt du CoCoON. *Isidore - Accès aux données et services numériques de SHS* : <http://www.rechercheisidore.fr>.

questions juridiques et éthiques soient clairement affrontées. À un moment où la société civile et le monde académique se posent la question du libre accès et des données ouvertes⁶⁸, pourquoi les paroles de ceux qui ont été enregistrés et qui souhaitent pouvoir être entendus ne sont-elles pas accessibles? Dans leur majorité, les voix des anonymes font partie de ce qui est appelé aujourd'hui « les biens communs ». Forts de leurs outils numériques, les archivistes ont parfois tendance à ajouter des couches de droit supplémentaires qui viennent brouiller les accès alors même que la numérisation devrait être l'occasion de diffuser largement la parole des témoins enregistrés, en accord avec tous les acteurs individuels et institutionnels. En ce début du XXI^e siècle nous assistons à une mobilisation de responsables de collections lançant des initiatives⁶⁹ qui mettent au centre la diffusion de la connaissance. L'accès aux sources orales est essentiel, tant à la marche de nos sociétés qu'à l'enrichissement culturel de chacun.

68. Peter Suber, *Open access*, Cambridge, MIT Press, coll. « MIT Press essential knowledge series », vol. 1, 2012.

69. Sur ces questions, voir les travaux du groupe créé en octobre 2012, « SavoirCom1 », les billets du blog de Lionel Maurel (Silex) et les travaux du collectif « Questions d'éthique et de droit » (<http://ethiquedroit.hypotheses.org>). Lionel Maurel, « *I Have A Dream* : une loi pour le domaine public en France ! », *S.I.Lex. Au croisement du droit et des sciences de l'information*, 27 octobre 2012 (<http://scinfolex.wordpress.com/2012/10/27/i-have-a-dream-une-loi-pour-le-domaine-public-en-france>).